

Au niveau national, les organisations syndicales CGT, Solidaires et FO ont appelé à construire une mobilisation par la grève à la DGFIP entre le 28 janvier et le 15 février.

La mobilisation des plateformes téléphoniques le 28 janvier a été un succès !

Depuis le 2 janvier, l'ensemble des 800 agents des 14 plateformes téléphoniques (centres de contact, centres prélèvements services et centres impôts service) ne traitent que les questions relatives au prélèvement à la source (PAS).

A titre de renfort, 700 agents sont prélevés principalement dans les Services des impôts des particuliers (SIP), qui assurent déjà la réception physique et sont également à saturation avec 1,2 million d'utilisateurs reçus depuis le 2 janvier.

Le nombre d'appels, toutes plateformes confondues, s'élève à 1,4 millions.

../..

Tous les agents de la DGFIP sont invités à s'inscrire dans les journées d'action du 31 janvier et des 5 et 7 février, qui doivent être des journées mortes à la DGFIP, pour créer un rapport de forces permettant à court terme l'organisation en intersyndicale d'une journée d'action nationale !

Intégralité du document à télécharger

fichiers:



[Télécharger communiqué_cgt_finances_publiques.pdf](#) (770.21 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[Luttes 2019](#)

[Centre de prélèvement](#)

[Centres d'appel](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank